

TITRE PROFESSIONNEL (Niveau 4) AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRIINAIRE



DATE DE FORMATION :

Plusieurs sessions de mars 2025 à novembre 2026

DURÉE : (suivant positionnement)

Formation sur 2 ans
805 h au CFA

PUBLIC : de 16 à 29 ans révolus*

*Dérogations aux limites d'âge prévues selon le profil du candidat

LIEU DE FORMATION :

CFA de Meurthe-et-Moselle
BP 50019 - 54220 MALZEVILLE
03.83.18.12.12

CONTACT :

Responsables de formation
anne.bailly@educagri.fr
delphine.louviot@educagri.fr

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Se former** au métier d'auxiliaire spécialisé(e) vétérinaire.
- **Assurer** l'accueil, le secrétariat, l'aide à la gestion et à la comptabilité, le conseil et la vente argumentée de produits vétérinaires sans prescription.
- **Assurer** l'hygiène et la sécurité des locaux.
- **Assister** le praticien lors des consultations, examens et soins.
- **Assurer** une assistance pré, per et post-opératoire.

Liens à consulter :

<https://devenir-asv.com>

<https://www.apform.fr>



MÉTIER PRÉPARÉS ET DÉBOUCHÉS

En ville, il peut participer de façon plus intensive aux soins, surtout s'il travaille dans un cabinet très spécialisé (chirurgie de pointe).

À la campagne, son rôle sera plus administratif : pendant que le vétérinaire fait sa tournée, il assure la permanence téléphonique, répartit les urgences...

POURSUITE D'ÉTUDES

Diplôme visant une insertion professionnelle directe. Ce diplôme est la seule qualification reconnue par la branche vétérinaire et inscrit au RNCP.

PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir effectué un stage de 2 semaines au minimum dans une clinique vétérinaire aux cours des deux dernières années (soit 70h minimum). Le stage de 3^{ème} n'est pas valable.
- Avoir obtenu un titre ou un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat général, technologique ou professionnel ou diplôme d'accès aux études universitaires).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Effectuer une PMSMP de 2 semaines en clinique vétérinaire.
- Déposer votre candidature, rendez-vous sur : <https://apform.fr/jeunes-candidat-asv-gipsa>
- Réaliser les tests de raisonnement + l'entretien de motivation. Des tests de niveau seront effectués une fois inscrit-e-s avant l'entrée en formation.
- Signer un contrat d'apprentissage de 2 ans avec un cabinet, une clinique, ou un centre hospitalier dont le chef d'entreprise est un vétérinaire (installé en France).

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Notre référent Handicap à votre disposition au 03.83.18.12.08.

ADAPTATION DE LA FORMATION

- Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 1 semaine au CFA et 3 semaines en entreprise.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Accueil de la clientèle.
- Argumentation sur les mesures et les produits adaptés au besoin de l'animal et du client.
- Réalisation du secrétariat courant.
- Suivi des activités.
- Application des procédures d'hygiène.
- Gestion du risque contaminant.
- Préparation du matériel et de l'animal.
- Aide à la chirurgie, aux soins et aux examens.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation dispensée en présentiel et en E-learning (35 h).
- Séances de travaux pratiques avec utilisation du matériel présent au sein de notre plateau technique.
- Utilisation des ressources numériques.
- Séances de mises en situation d'accueil, de vente, d'urgences....

MODALITÉS DE VALIDATION

Pour obtenir la certification ASV, le candidat doit valider les 4 capacités constitutives du titre :

- C1 : CONSEILLER LA CLIENTÈLE
- C2 : RÉALISER LA GESTION ADMINISTRATIVE
- C3 : ASSURER L'HYGIÈNE
- C4 : ASSISTER LE VÉTÉRINAIRE

Chacune des 4 capacités est évaluée par une épreuve certificative distincte (soit 4 épreuves). Ces épreuves visent à évaluer les capacités des candidats par l'explicitation de situations professionnelles significatives vécues. La validation du titre est faite par un jury national.

RÉMUNÉRATION

- L'apprenti(e) est rémunéré(e) par la clinique vétérinaire qui l'emploie, et les frais de formation sont pris en charge.
- Selon la réglementation en vigueur : www.service-public.fr (apprentissage)

COÛT DE LA FORMATION

- Prise en charge par l'OPCO.

BILAN DE L'ANNÉE 2023*

* Indicateurs nationaux APFORM

Taux de réussite	84,4 %
Taux d'insertion en fin de formation	74,4 %
Taux de rupture	11,8 %
Taux de satisfaction apprenant	89,3 %

Indicateurs de résultats :

www.inserjeunes.education.gouv.fr

<https://apform.fr/espace-candidats/apropos/>